

**Contexte du dossier complet relatif aux travaux envisagés.**

Ce dossier comprend :

1. Les motivations qui nous guident vers ces travaux importants.

A ce sujet, je précise que les impératifs de la R.W. pour l’octroi des subsides porte essentiellement sur trois points :

* L’amélioration énergétique du bâtiment, avec notamment un Kmax 45 et l’installation d’alternatives au chauffage gaz existant. ( PAC en relève des chaudières + photovoltaïque).
* L’augmentation de places d’accueil dans tous les services, que je peux résumer comme suit
  + Maison d’accueil : de 36 à 49 places
  + Abri de nuit : de 10/12 à 24 places
  + Accueil de jour : de 16 à 24 places.
* Réduction de la fracture numérique : chaque service disposera d’un local numérique accessible, sous la supervision des éducateurs ou assistants sociaux (recherche d’infos, de logement, etc …)

1. Les plans de l’existant
2. Les coupes de l’existant
3. L’implantation dans le quartier
4. L’avant-projet définitif, validé par l’O.A. et personnel, futur utilisateur des lieux.
5. L’estimation globale établie par l’architecte et le bureau d’études techniques spéciales. Ces deux estimations ont été regroupées dans un tableau Excel et sont complétées par :
   * La répartition des travaux par services (Maison d’accueil, Abri de nuit et Accueil de jour + communs).
   * La répartition des travaux pouvant faire l’objet de différents subsides.
6. Un tableau Excel regroupant l’ensemble du budget et de la trésorerie qui sera nécessaire en cours de chantier.

Il faut insister sur deux points :

1. Travaux subsidiés

Tous les travaux vont pouvoir faire l’objet de subsides.

Cependant, tous les subsides ne sont pas à 100% : il reste donc des « soldes non subventionnés ».

De plus les frais d’étude sont subsidiés par un forfait qui n’en représente qu’une petite partie.

La demande d’aide financière que nous vous adressons ne peut donc pas porter sur des travaux qui seraient exclusivement pris en charge par vos soins mais sur la participation à ces « restes » non subventionnés.

J’espère que cela ne vous posera pas problème, si par chance vous pouviez retenir notre projet.

1. Trésorerie

Dans le tableau de la trésorerie, vous pouvez constater :

* Que les premiers dons espérés devraient idéalement nous parvenir fin 2024 et début 2025. Les deux derniers seraient les subsides CAP48 et UREBA qui pourront venir en cours de travaux.
* Que le solde des subsides RW/Europe (30% de 1.800.000 € soit 540.000 €) ne pourront nous parvenir que bien après la fin de tous les travaux, vu les délais de contrôle. Nous aurons donc besoin d’un prêt relai de ce montant.

Espérant que vous pourrez nous aider dans cette tâche, je reste à votre entière disposition pour vous rencontrer et vous présenter ce dossier en détail. Cela peut se faire en vos bureaux ou, mieux sans doute, sur place où vous pourrez constater la vie de cette belle institution sociale.

Christian GOBLET, administrateur, président

Gsm +32 470 68 20 88 / Email : direction.travaux@letriangleasbl.be